

BUREAU DE COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE

Étudier au Canada francophone avec le programme



Le principe

- Être inscrit administrativement à l'Université de Lille
- Suivre les enseignements proposés par un établissement québécois.
- Les examens validés au Québec donnent droit à des crédits qui sont convertis en ECTS à l'Université de Lille.

Les notes (A+, A, B+, B, etc.) sont converties en note/20 par le jury de l'Université de Lille.

Les étapes

- Je réfléchis à mon projet
- Je choisis l'établissement d'accueil
- J'élabore un programme de cours
- Je constitue un dossier administratif

Je réfléchis à mon projet

- Il faut un dossier universitaire correct. Mes résultats universitaires sont-ils suffisants ?
- Mon budget me permettra-il de partir ?
- Si je suis sélectionné.e, un abandon tardif empêche un.e autre étudiant.e de profiter de l'échange.

Je réfléchis au budget : le coût d'une année

- Transport (avion + bus)
- Frais d'installation (livres, vêtements d'hiver, etc.)
- Vie quotidienne, nourriture et hébergement
- Frais plus importants à Montréal que dans les autres villes
- Selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, les frais de séjour au Québec sont d'environ 12000 \$CA par an (8000 €)
- Consulter les sites internet des universités « Etudiants étrangers » « Frais de subsistance » (attention, **vous ne payez pas les frais d'inscription**)
- Inutile de penser financer son séjour en travaillant sur place.

Je choisis l'établissement d'accueil

Liste sur le site du BCI : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca>

Bishop's University

École de technologie supérieure – ETS

École nationale d'administration publique – ENAP

Polytechnique Montréal

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Montréal – UQAM

Université du Québec à Rimouski – UQAR

Université du Québec à Trois-Rivières – UQTR

Université du Québec en Abitibi-Témisquamingue – UQAT

Université du Québec en Outaouais – UQO

Université Laval

Je choisis l'établissement d'accueil

- Pour les universités anglophones, il faut être bilingue.
- Les universités de Montréal sont très demandées.

Vérifier les conditions particulières d'admission.

- Vérifier que les programmes de cours qui vous intéressent sont accessibles au BCI (liste à partir des liens qui figurent dans la rubrique « établissements d'accueil »).
- Consulter le site des différentes universités, y compris la rubrique : *étudiants étrangers / étudiants internationaux en programme d'échange.*
- Baccalauréat = Licence, Maîtrise = Master, Doctorat

J'élabore ma liste de cours : principes généraux

- Session d'automne (septembre à fin décembre),
Session d'hiver (janvier à fin avril)
- En général 5 cours à trois crédits CA par session
- Un cours = 3 heures d'enseignement par semaine
+ 6 heures de travail personnel

J'élabore ma liste de cours

- La liste de cours (contrat d'études / learning agreement) s'élabore avec l'accord du coordinateur départemental de l'Université de Lille, elle est validée par lui.
- Pour une session (semestre) : 5 cours pour un total de 15 crédits au Québec correspondent à 10 UE pour un total de 30 ECTS à l'Université de Lille.
- Dans chaque cas, prendre en considération la valeur en ECTS de l'UE
- Attention aux conditions particulières de certains M1

Je constitue mon dossier administratif BCI

1. une copie du formulaire électronique de demande de participation ;
2. une copie de la fiche individuelle d'état civil ;
3. une copie des relevés de notes + liste des enseignements suivis actuellement ;
4. une lettre présentant les objectifs de formation (lettre de motivation) ;
5. la liste des cours (sigle et titre) que vous projetez de suivre ;
6. une approbation de la liste des cours projetés émise par le directeur des études ;
7. une lettre personnalisée de recommandation émise par le directeur des études (ou un autre enseignant);
8. Attention certaines universités demandent des documents supplémentaires : acte de naissance, résultat du bac, certificat de langue pour les établissements anglophones...

Je constitue mon dossier administratif à l'Université de Lille

ENT étudiant : application « partir à l'étranger »
Compléter le formulaire et télécharger le fichier PDF.

Important : lettre de motivation soignée et signature manuscrite

La date limite de remise des dossiers :

14 janvier 2019 à 16h



Le BCI et l'Université de Lille vous remercient de votre attention